



Aperçu de la culture du tabac dans le royaume des Pays-Bas

<https://hdl.handle.net/1874/234612>

MM 11057 .

BR. 1877. VI. 7.

1877. VI. 7.

APERÇU
DE LA
CULTURE DU TABAC

DANS
LE ROYAUME DES PAYS-BAS,

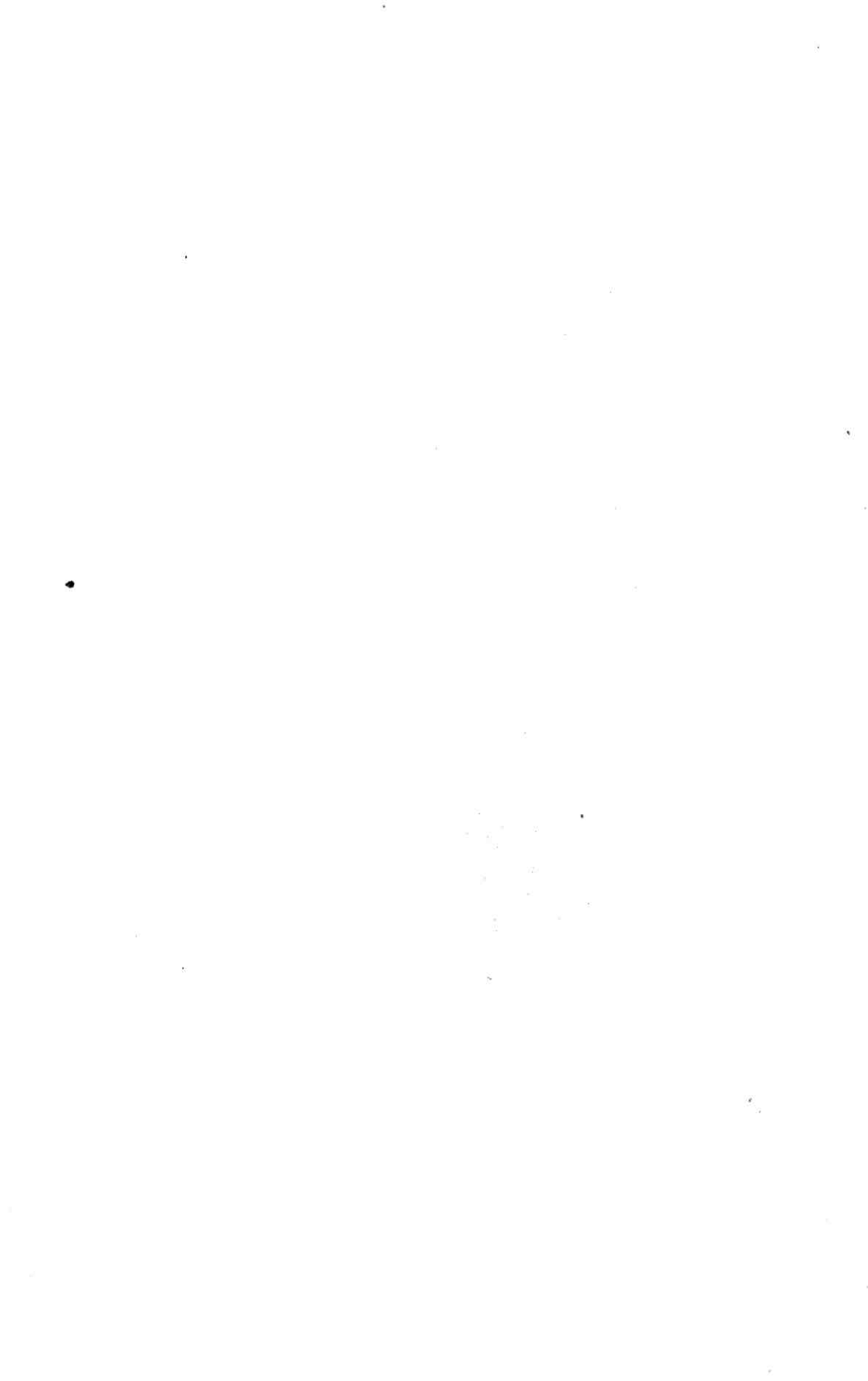
PAR
P. M. DE LA COURT.



P. GOUDA QUINT.
(Is. AN. NIHOFF ET FILS.)

1877.

DE LA CULTURE DU TABAC.



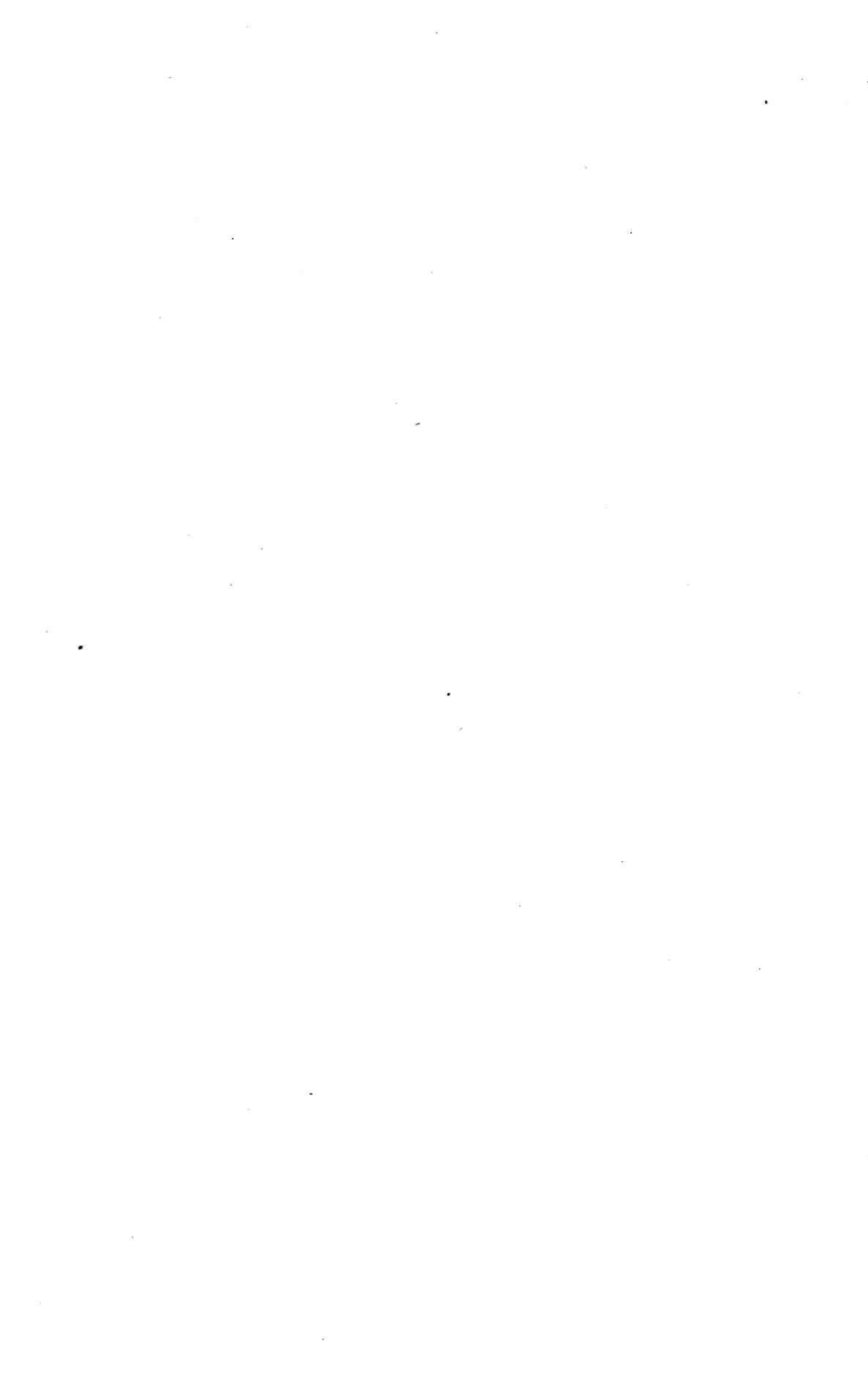
APERÇU
DE LA
CULTURE DU TABAC

DANS
LE ROYAUME DES PAYS-BAS,

PAR
P. M. DE LA COURT.



ARNHEM,
P. GOUDA QUINT.
(IS. AN. NIJHOFF ET FILS.)
1877.



A V I S.

L'aperçu que nous publions est l'oeuvre posthume d'un ami et fut destiné à être mis à l'exposition universelle de 1857 avec des échantillons de sa dernière récolte, quand une tempête renversa le hangar et détruisit les nouvelles plantations. Le profond découragement qu'il en éprouva le fit renoncer à son projet, et le manuscrit resta en portefeuille, d'où il nous a plu de le tirer, afin que les cultivateurs, en premier lieu les cultivateurs étrangers, puissent en prendre connaissance et peut-être en profiter. Nous devons les prévenir cependant que, n'étant ni cultivateur de tabac, ni même agronome nous-même, nous devons laisser à l'auteur toute la responsabilité de ses calculs et de ses raisonnements.

L'éditeur.

O. 20 Février 1877.

AVANT-PROPOS.

La culture du tabac, bien que répandue depuis la zone torride jusqu'au delà du 50^e degré de latitude me paraît présenter par rapport au royaume des Pays-Bas assez d'intérêt pour que je me hasarde à ajouter aux échantillons de tabac, cultivés sur mes terres, une description sommaire de la manière dont en ce pays on cultive ce narcotique curieux, qui sans être indispensable à l'existence de l'homme, forme cependant par sa consommation universelle une branche agronomique, commerciale et industrielle d'une très-grande importance pour ce pays.

La courtoisie Française voudra bien pardonner les imperfections qu'emporte l'usage d'une langue étrangère, en considération de ce que j'entrepris d'écrire cet essai seulement pour tâcher de coopérer tant bien que mal au noble but de l'exposition universelle, c'est à dire au développement de l'agriculture, et de répondre au désir du gouvernement impérial de voir exposés des échantillons de tabac, provenant des provinces d'Utrecht et de Gueldre, exprimé dans la lettre de S. Exc. l'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de France à la Haye à notre Ministre de l'Intérieur, en date du 22 Mai 1856. J'ai pensé par conséquent que cet aperçu de la culture du tabac, du séchage, des hangars, des instruments, etc. avec des planches explicatives pourrait être de quelque utilité en France et ailleurs.

L'ouvrage Allemand de von Babo Hoffacher und Schwad, der Taback und sein Anbau, Karlsruhe 1852, m'a particu-

lièrement encouragé à ce petit travail, vu que ces Messieurs expriment l'opinion, peut-être un peu trop favorable, que la culture du tabac en Hollande se fait d'une manière irréprochable et y touche même à la perfection, ce qu'ils attribuent à la patience et à l'exactitude Hollandaise, ainsi qu'au riche terrain de ce pays d'alluvion.

J'ose me flatter que mes efforts seront accueillis avec condescendance et comme un témoignage de sympathie pour un gouvernement généreux qui par un appel général tend à faire participer toutes les nations civilisées aux progrès de l'agriculture.

CHÂTEAU DE ZANDBERGEN (prov. d'Utrecht.)

Janvier 1857.

Sans m'arrêter plus qu'il ne faut à l'histoire, généralement connue de l'importation en Europe du végétal dont la culture va nous occuper, je me bornerai à dire qu'on prétend qu'après la seconde expédition de Christophe Colomb le moine espagnol Romano Pano, revenant (1496) de Saint-Domingue, donne les premières indications sur le tabac que, selon lui, les indigènes nommaient Guioja ou Cohoba, désignant par le nom de Tabaco les pipes ou tubes dont ils se servaient pour fumer les feuilles sèches de cette herbe. Hernandez d'Oviedo (1535) la décrit comme médicament. On croit que déjà en 1558 on ait cultivé des plants de tabac dans les jardins royaux de Lisbonne, et Jean Nicot, ambassadeur de France à la cour de Portugal, qui en reçut d'un Hollandais, revenant de Floride, l'introduisit en France sous le règne de François II (1560). Mais ce n'est que plus tard que de la Champ dans son *historia plantarum* lui a donné le nom scientifique de Nicotiana, en l'honneur de Nicot. D'après l'ouvrage Hollandais d'Abr. van Bemmelen, Utrecht 1760, la grande culture du tabac dans les Provinces-Unies ne commença qu'en 1615 aux environs d'Amersfoort et se répandit dès 1636 plus loin, à Nykerk, Wageningen, etc., jusqu'en Gueldre, de là en Overijssel et même en Frise dans le district

de Gaasterland, où les réfugiés Français s'y appliquèrent pour subvenir à leurs besoins.

Déjà en 1772 les environs d'Amersfoort produisaient annuellement trois millions de livres de tabac sec. La livre équivalait à un demi-kilogramme. Chaque arpent, qui équivalait à 0,851579 hectare, produisait quatre mille livres et exigeait un engrais de six à douze charretées de 2600 livres de fumier de mouton. On l'expédiait en France et jusqu'en Suède et en Norvège. Cette culture continue de s'étendre et de donner des résultats satisfaisants jusqu'au commencement de ce siècle, lorsque des complications politiques contribuèrent probablement à sa décadence et forcèrent les cultivateurs à réduire leurs plantations à un nombre d'arpents fort restreint. Elle ne se remit de cette langueur que depuis peu d'années. Sans nul doute les assidus efforts pour l'encouragement de l'agriculture en général de Guillaume III ont beaucoup contribué à la relever, de sorte que l'on voit à cette heure les anciennes plantations s'agrandir et même de nouvelles prendre naissance; jusqu'à des terrains élevés et sablonneux qu'on aurait jadis jugé impropres donnent des produits qui excèdent considérablement les résultats des anciens cultivateurs. Ces résultats, nous les devons en partie, il est vrai, aux progrès de l'agriculture et aux notions générales de la chimie qui, se répandant de plus en plus parmi le peuple des campagnes, jettent quelque lumière sur l'espèce d'engrais que chaque culture demande 1).

Les vieux cultivateurs se servent presque exclusivement de fumier de mouton, employant de seize à vingt mesures ou charretées, pesant chacune 2600 demi-kilogrammes à raison de trente à trente cinq francs la mesure. D'autres

1) Par ordonnance royale (Staats-Courant 10 Nov. 1853) on tient en hiver dans les villages de plusieurs arrondissements des cours publics de chimie agricole aux frais privés de S. M.

emploient, surtout pour les terrains argileux, du fumier d'étable, mêlé d'une forte dose de colombine. Le résultat, que donne l'emploi du premier engrais, particulièrement aux environs d'Amersfoort et de Nykerk, excède rarement cinq mille livres ou demi-kilogrammes.

On remarquera que depuis 1772 l'engrais a été à peu près doublé, mais que pour cela la récolte n'augmente pas dans la même proportion. Sans être chimiste, mais tout simplement homme pratique et amateur observateur, il me semble qu'on doive attribuer ces résultats peu avantageux à l'obstination des cultivateurs à cultiver invariablement la même plante sur le même terrain et le fumer avec le même engrais contre le principe fondamental de toute agriculture. Qu'on considère à ce point de vue les récentes analyses chimiques des cendres du tabac d'Amersfoort et de celles du tabac de Wageningen, faites par M. C. L. Vlaanderen, docteur en philosophie à Utrecht.

TABAC DES ENVIRONS D'AMERSFOORT.

Cent graines de tabac, contenant 18^o/_o de cendres et 30,4^o/_o d'eau.

	Cendres traitées avec du			
	platine	3,5701		4,1787
	Platine	1,6213		1,9530
	Cendres	1,9488		2,2257
cl. ag.	Chlorure d'argent	1,0048		1,1869
cl.	du Chlore	0,2485	12,74 ^o / _o	0,2891 12,99 ^o / _o
Si	Acide silicique	0,0438	2,25 "	0,0472 2,12 "
S Ba	Sulphate barytique	0,1266		0,1662
S	Acide sulphurique	0,0444	2,27 "	0,0571 2,56 "
P Fe	Phosphate ferrique	0,0081		0,0102
P	Acide phosphorique	0,0046	0,23 "	0,0058 0,26 "
Fe	Oxide ferrique	0,0035	0,18 "	0,0044 0,20 "
c ca	Carbonate calcique	0,5583		0,6246
ca	de la Chaux	0,3126	16,04 "	0,3497 15,71 "
P Mg	Phosphate magnésique.	0,0579		0,0636
P	Acide phosphorique	0,0368	1,89 "	0,0405 1,82 "
Mg	Oxide magnésique	0,0211	1,08 "	0,0231 1,04 "
P Mg	Phosphate magnésique.	0,1896		0,2100
Mg	Oxide magnésique	0,0693	3,56 "	0,0768 3,45 "
Cl Ka +	Chlorure potassique et			
Cl Na	Chlorure sodique	1,0086		1,1124
Cl Ka	Chlorure potassique	0,8747		0,9607
Cl Na	Chlorure sodique	0,1339		0,1517
Na	de la Soude	0,0708	3,68 "	0,0803 3,60 "
Cl Pt +	Chlorure platinique et			
Cl Ka	Chlorure potassique	2,8464		3,1461
Cl Ka	Chlorure potassique	0,8747		0,9607
Ka	de la Potasse	0,5525	28,35 "	0,6069 27,18 "

TABAC DES ENVIRONS DE WAGENINGEN.

Cent graines de tabac, contenant 18% de cendres et 27,7% d'eau.

	Cendres traitées avec du				
	platine		5,278		5,286
	Platine		2,930		2,8632
	Cendres		2,348		2,4228
cl. ag.	Chlorure d'argent	1,6759		1,7063	
cl.	du Chlore	0,4142	17,64%	0,4217	17,45%
Si	Acide silicique	0,0474	2,02 "	0,509	2,10 "
S Ba	Sulphate barytique	0,1914		0,1800	
S	Acide sulphurique	0,0656	2,79 "	0,0617	2,55 "
P Fe	Phosphate ferrique	0,0273		0,0315	
P	Acide phosphorique	0,0156	0,66 "	0,0180	0,74 "
Fe	Oxide ferrique	0,0117	0,50 "	0,0135	0,56 "
ca	Carbonate calcique	0,9567		1,0161	
ca	de la Chaux	0,5356	22,81 "	0,5690	23,48 "
P Mg	Phosphate magnésique	0,1389		0,1410	
P	Acide phosphorique	0,0882	3,75 "	0,0890	3,69 "
Mg	Oxide magnésique	0,0507	2,16 "	0,0518	2,12 "
P Mg	Phosphate magnésique	0,2223		0,2196	
Mg	Oxide magnésique	0,0813	3,46 "	0,0804	3,32 "
Cl Ka +	Chlorure potassique et				
Cl Na	Chlorure sodique	1,1768		1,2005	
Cl Ka	Chlorure potassique	1,0023		1,0335	
Cl Na	Chlorure sodique	0,1745		0,1670	
Na	de la Soude	0,0924	3,95 "	0,0886	3,65 "
Cl Pt +	Chlorure platinique et				
Cl Ka	Chlorure potassique	3,2826		3,3852	
Cl Ka	Chlorure potassique	1,0023		1,0323	
Ka	de la Potasse	0,6331	26,96 "	0,6524	26,92 "

Quoique le résultat de l'analyse de chaque espèce varie, on peut en conclure néanmoins que de la plupart des plantes cultivées les cendres du tabac offrent une des plus riches compositions de matières inorganiques. Johnston dans sa *chemistry of common life* affirme que chaque tonneau de tabac parfaitement sec contient 400 à 500 livres de cendres, équivalant au produit de quatorze tonneaux de froment, ce qui fera environ 28 %. Ainsi une récolte de 5000 livres de tabac par arpent enlève 1400 livres de matières inorganiques au sol. Le professeur Stockhardt, de l'Académie royale d'agriculture à Tharand, prétend qu'une récolte moyenne de tabac sur un demi-hectare lui enlève en chaux et en magnésie plus de quarante kilogrammes.

Ces réflexions ne nous porteraient-elles pas à croire qu'à la longue un engrais de fumier de mouton est insuffisant et que c'est uniquement le manque de matières inorganiques dans le sol qui a forcé le cultivateur à doubler la dose de fumier de mouton pour n'obtenir qu'à peu près la même récolte? La théorie du célèbre Liebig m'a surtout fortifié dans cette opinion, et j'ai mis en quelque sorte en pratique sa thèse dite *Mineraltheorie* 1), en formant le riche mélange que voici :

1) Liebig dit qu'il est certain que le produit en azote de nos champs n'augmente pas en proportion de la quantité d'azote qu'on y ajoute par le fumier; que nous ne pouvons pas augmenter la puissance productive de nos terres par l'ajout d'un fumier qui, uniquement par les sels ammoniacaux, est riche en azote, mais qu'au contraire cette puissance augmente ou diminue en proportion de la nourriture minérale, ajoutée au fumier. C'est à dire que les sels ammoniacaux seuls n'ont point d'effet; pour opérer ils doivent être accompagnés de matières minérales. L'effet est toujours proportionné, non à l'ammoniaque, mais aux matières minérales.

Cendres de bois et de tourbe, arrosées avec de l'urine de cheval;

engrais humain liquide, lié avec du plâtre (sulphas calcis);

fumier d'étable;

colombine;

suie de cheminée.

La récolte, comme on le verra plus tard, a répondu parfaitement à l'attente.

Il y a en outre une observation à faire qui n'est pas sans importance par rapport à l'engrais. Les marchands, qui achètent le tabac de nos cultivateurs, tiennent beaucoup à ce que les feuilles, étant séchées, surtout celles de la troisième récolte (*bestgoed*) soient souples et d'un gras huileux. Pour s'en assurer, ils étendent la feuille sur le pouce; il ne faut pas qu'elle se rompe à cette expérience, et la liqueur huileuse doit sortir abondamment, c'est à dire au point de rendre le doigt gluant. Cette qualité provient de la quantité de substances organiques que contiennent tous les tabacs, une huile volatile, une huile empyreumatique et un alkali organique volatil, la nicotine. C'est à ces substances et particulièrement à la dernière que le tabac doit sa grande valeur narcotique. La nicotine, contenant environ 17 % d'azote, tandis qu'en général nos tabacs d'Europe les plus forts en contiennent bien plus que les tabacs de la Havane qui par leur arôme plus délicat sont plus estimés comme tabacs à fumer. Ainsi je crois que si le cultivateur veut s'appliquer à produire du tabac pour cigares, il devra alimenter son terrain par un engrais minéral peu azoté, que si au contraire il trouve son compte, comme c'est le cas dans ce pays, à produire du tabac épais et grassement huileux pour la fabrication du

En Angleterre pourtant les essais faits par M. Lawes n'ont point répondu à l'attente qu'on avait de la théorie de Liebig. (*Journal of the royal agricultural society of England*, vol. VIII, part 1, et vol. XII, part 2.)

tabac à priser, il fera bien de fournir à la plante autant d'azote que possible. On prétend que par la grande profusion d'ammoniac, offert à la plante, on provoque la formation des substances albuminoïdes et que par là il est probable que la valeur prévalante de l'albumine occasionne précisément la mauvaise odeur de la fumée de nos tabacs indigènes.

LE SEMIS. — Les hangars bien disposés doivent toujours présenter leurs volets en longueur au nord et au sud, la face de devant à l'est, celle de derrière à l'ouest, cette disposition étant la plus avantageuse au séchage. En regard du sud on placera les couches pour les semis, abritées à l'est et à l'ouest par des haies ou charmilles.

Pour faire les couches on se sert de fumier de cheval, imbibé d'urine, puis on le mouille au degré convenable, en prenant garde qu'il ne soit trop humide. A mesure que les couches s'élèvent, elles doivent être fortement comprimées; on en recouvre la surface de terreau de l'épaisseur d'un décimètre, on entoure les couches d'une espèce d'encadrement de planches jointes à angles droits, sur lequel on pose des chassis non vitrés, mais recouverts de papier bien huilé pour garantir le jeune plant contre les rayons trop ardents du soleil.

Le semis se fait à la volée vers la mi-Mars ou au commencement d'Avril. Pour chaque chassis on emploie au plus un centilitre de graine, mêlée de sable ou de cendre de bois, pour prévenir de semer trop épais. On répand sur le semis, au moyen d'un tamis, une très-légère couche de terreau, après quoi on arrose abondamment pour éviter autant que possible de fréquentes bassinées. Puis enfin on pose le chassis.

Les couches exigent des soins assidus; pour les protéger contre les gelées, la grêle ou les bourrasques, on tient les chassis couverts de paillassons, et pendant les heures les plus chaudes on donne un peu d'air, en soulevant le chassis, afin d'empêcher le plant de roussir. Pour observer

exactement le semis, on fera bien de construire à l'extrémité des couches et dans l'encadrement un guichet à coulisse de deux centimètres de long sur un de large, afin de s'assurer, sans lever le châssis, si le jeune plant exige plus ou moins d'air, plus ou moins d'humidité.

Vers la mi-Mai le plant en général est assez développé pour être repiqué. Cependant le temps opportun pour cette opération dépend entièrement des circonstances, une gelée de printemps pouvant détruire totalement ou du moins en partie le jeune plant repiqué.

C'est uniquement notre climat inclément et variable qui oblige à semer sur des couches chaudes sous châssis, sans cela la belle saison passerait avant que la plante eut atteint son entier développement qui, après le repiquage, n'exige que deux mois et demi à trois mois.

DU SOL ET DE SA PRÉPARATION. — Les terrains forts, où l'argile domine, comme dans la Gueldre les districts de Betuwe et de Maas en Waal, de même que les terrains siliceux recouverts d'un riche terreau, comme dans la province d'Utrecht les districts d'Amersfoort et d'Amerongen, sont tous deux propres à la culture du tabac. Le produit cependant en est fort différent. Le tabac des terrains forts est brun-clair, souvent tacheté, quelquefois jaunâtre, très-soyeux, fin et souple; celui des terrains légers est plus dur, brun-foncé et très gras-huileux (ce qui s'accorde tout à fait avec la théorie, développée dans le chapitre précédent) les premiers contenant beaucoup de matières minérales, les seconds beaucoup de matières organiques.

Après avoir fait choix du terrain pour la plantation, on divise la surface en grands carrés oblongs, coupés à angles droits de quarante sur seize mètres. Sur leur longueur on place comme brise-vent par intervalles de trente-trois mètres une charmille ou haie naturelle, jusqu'à ce que la haie naturelle

ait atteint la hauteur voulue. On se sert en général de bois d'aune ou de chêne de la hauteur de deux à trois mètres pour les nouvelles plantations de haies artificielles, au pied desquelles on sème des haricots blancs ou jaspés, afin d'arrêter ou d'atténuer autant que possible le souffle des vents dominants.

Chaque carré se divise ensuite en particulier dans sa largeur en planches parallèles (*Wallen*, couches élevées) ayant environ un mètre de large, y compris la tranchée ou le sentier, ménagé entre les intervalles des planches. Puis, avant de commencer à bêcher, on démarque chaque largeur au cordeau et on étend sur le milieu de chaque planche la couche de fumier nécessaire. Deux ouvriers, placés l'un à côté de l'autre, commencent à bêcher, occupant en longueur la largeur de la planche. Ils déposent l'engrais dans la jauge, jetant constamment la terre vers le centre de la planche. Un troisième commence par entamer la terre le long de la planche, ouvrant une tranchée d'un quart, quelquefois même d'un demi-mètre de profondeur. La terre mise dans ces tranchées est déposée également au milieu de la planche, de manière à former ainsi des couches à dos d'âne, élevées d'un demi-mètre ou bien d'un mètre entier du sommet jusqu'au fond de la tranchée.

Arrivé ainsi au bout des grands carrés, où se trouvent encore des haies transversales pour arbitrer, on ne forme qu'une demi-couche tant en hauteur qu'en largeur, sur laquelle on ne pose qu'une seule ligne de plants, le terrain de tranchée manquant du côté de la haie.

Cette méthode généralement adoptée dans ce pays a pour but de donner aux plantes un sol profond, de les préserver du trop d'humidité et de faciliter la circulation par les tranchées ou fosses, diminuant par là le danger d'endommager ou de briser les feuilles pendant les différents travaux de la récolte. Cependant pour les terrains hauts,

et légers je préfère les couches aussi peu élevées et aussi larges au sommet que possible. J'économise ainsi la main-d'oeuvre et conserve mieux l'humidité du sol qui dans des terrains de telle nature n'est que trop précieuse. Après avoir construit ces couches qui exigent plusieurs instruments et une dextérité étonnante qu'on n'acquiert que par la pratique, ces couches étant consciencieusement alignées, aplaties sur les côtés, arrondies et surtout un peu égalisées au sommet, tout cela irréprochablement et comme au compas, l'année suivante on agit en sens opposé ; là où se trouvait la couche on entame la tranchée, après avoir comblé en automne ou même en hiver l'ancienne tranchée avec les pieds des plantes effeuillées d'abord, puis avec la terre des couches au-dessus.

LE REPIQUAGE. — On pose le plant sur le sommet des couches et sur deux lignes parallèles, en alternant et espaçant chaque plant de trente à trente-trois centimètres.

Avant d'enlever le plant des couches chaudes, on lui donne un arrosement abondant, afin de ne pas courir le risque de dépouiller les jeunes racines du terreau adhérent, puis on le pose dans un baquet pour le transporter frais et intact sur le terrain.

En temps de sécheresse le repiquage ne doit se faire que le soir et le matin, vu que sur des étendues considérables des arrosements seraient impraticables.

Pour repiquer le tabac on prend de la main gauche une poignée de plants ; avec les trois doigts de la main droite on fait un trou ; sans lâcher la poignée de plants, on en met un dans l'ouverture, en faisant attention à ce que la racine se trouve dans une position exactement verticale, puis on l'enterre et on le borne jusqu'aux feuilles.

Les plants plus jeunes et restés par conséquent sur les couches chaudes doivent être raffermis, le terrain s'étant

amolli par l'extraction du plant mûr pour le repiquage ; a cet effet on y répand une légère couche de terreau au moyen d'un tamis, puis on arrose abondamment.

Le repiquage d'une plantation de quelques hectares prend environ trois semaines. Le semis pour un hectare exige dix à douze chassis. Une fois le repiquage commencé, on doit continuer tout d'un trait jusqu'à ce que la besogne soit complètement terminée, sans cela on aurait plus tard des difficultés pour le séchage des trois récoltes qui se font successivement et on aurait d'un côté des feuilles de la seconde récolte mûres, tandis que de l'autre les feuilles de la première ne le seraient pas encore. On ne doit pas s'inquiéter de ce que le plant languit longtemps avant de prendre, puisque dans des temps de sécheresse cela peut durer de quinze jours à trois semaines.

C'est ici l'endroit de parler d'une grave calamité à laquelle le plant repiqué n'est que trop exposé, c'est à dire des dégâts que les larves du cousin monstre, *tipula oleracea*, occasionnent. Des oeufs pondus en automne proviennent des larves, gros vers couleur de terreau à tête noire ; ils se chrysalident pour devenir en septembre insectes accomplis. Ces larves détruisent bien souvent en un seul jour à fleur de terre des couches entières. Je ne saurais indiquer d'autre remède à ce mal que de remplir tout de suite les places vides, après avoir examiné attentivement le terrain autour de la racine rongée, afin d'attraper et de détruire les larves qui pourraient s'y trouver et que l'on ne distingue qu'avec peine, à cause de leur couleur si semblable au sol. Pendant le sarclage à la main on fera bien de recommander qu'on y fasse rigoureusement attention.

Ce n'est point seulement la perte du plant, ni la double peine, c'est le retard que le jeune plant éprouve qui occasionne le dommage. On obtient par là une végétation inégale, car le plant primitif qui a bien pris se développe avec

une rapidité incroyable. J'ai observé des feuilles qui dans vingt-quatre heures avaient gagné plus d'un centimètre et demi, de sorte qu'il étoufferait presque le plant arriéré qui n'atteindrait jamais la dimension désirée.

LE SARCLAGE, L'ÉTÊTEMENT. — Le repiquage achevé, on s'occupe immédiatement du sarclage à la main et au sarcloir, afin de nettoyer le sol entre les plantes et le long des talus des couches qui se couvrent comme par magie de mouroons et d'ivraie. Cette opération, répétée de quinze jours à trois semaines, se fait de préférence pendant la sécheresse qui détruit plus facilement les mauvaises herbes qu'on rejette ensuite dans la tranchée pour ne pas appauvrir le terrain.

On laisse ainsi le plant se développer pendant environ deux mois, puis de grand matin et pendant la rosée on l'étête (*toppen*), afin d'empêcher qu'il ne pousse en graine, laissant à la plante le soin de nourrir tout au plus quatorze feuilles. Cependant on en laisse quelques-unes à dessein et dans le but de gagner de la graine pour la saison prochaine. On traite celles-là en sens inverse. On leur conserve leur sommité et on retranche de temps en temps les feuilles et les bourgeons, afin de donner plus de vigueur aux boutons et par conséquent à la graine.

LA RÉCOLTE. — Vers la fin du mois de juillet la récolte commence. Elle se fait à trois reprises que les cultivateurs désignent par trois expressions techniques, assez difficiles à rendre en Français.

La première récolte comprend les quatre ou cinq feuilles les plus basses, celles qui souvent touchent le sol, ce qui fait que le sable s'y attache de préférence. De là le terme de *zandgoed*, marchandise ou produit sableux. C'est celle qui

a le moins de valeur 1). Pendant et tout de suite après cette récolte, il faut qu'on enlève les bourgeons, désignés par le nom de *dieven* (voleurs) qui paraissent à l'aisselle des feuilles, afin de prévenir qu'ils ne dérobent à la tige les sucs nourriciers au détriment des feuilles principales. Cette opération se fait le soir ou de grand matin pendant la rosée.

La seconde récolte succède immédiatement à la première et se compose des quatre ou cinq feuilles qui suivent les feuilles enlevées. On les nomme *aardgoed*, marchandise ou produit terreux, et enfin après avoir réitéré l'opération indiquée plus haut par rapport aux *voleurs* qui sur de bonnes terres et par un temps humide reparaissent presque aussitôt, on procède à

La troisième récolte. Elle consiste à enlever les dernières feuilles, placées tout au haut de la plante. Ce sont les plus belles, les plus longues et les plus larges. J'en ai eu de cinquante-six centimètres de long sur trente-quatre de large. Aussi leur donne-t-on le nom de *bestgoed*, meilleur produit. Vers la fin de septembre il ne reste plus que la tige, le pied effeuillé. Pour chaque récolte il faut bien faire attention de choisir le moment opportun. Les feuilles qui jaunissent à la tige diminuent en poids et ne prennent jamais la bonne couleur.

Au lieu d'enlever immédiatement les pieds des plantes et de les jeter dans les tranchées comme engrais de l'année prochaine, ainsi que nous l'avons mentionné, en traitant de la préparation du sol, quelques cultivateurs ont la coutume de laisser quelques bourgeons aux tiges qui après les trois

1) Dans quelques parties de la Gueldre on ne fait que deux récoltes, en omettant de mettre en botte séparément les feuilles de *zandgoed* et en ajoutant les meilleures à la récolte suivante. Les feuilles qui sont trop détériorées sont mises au rebut, dit *uitschot* ou *lompen*. Cela se pratique pour livrer une plus riche récolte de feuilles propres à la fabrication du cigare et qui se vendent plus cher.

récoltes se développent encore et en produisent une quatrième qui se partage entre les cultivateurs pour un tiers et entre les journaliers pour les deux tiers. C'est ce qu'ils nomment *suikeren* (sucrer, adoucir) probablement, parce que cette aubaine des deux tiers adoucit les peines du travail. Mais je ne puis recommander cet usage qui n'est qu'en préjudice du sol et de la deuxième et troisième récolte, tout en donnant lieu à des abus, car les journaliers sont mis dans la tentation de ne pas enlever assez de bourgeons et d'en laisser tant et plus qui se cachent sous les grandes feuilles et restent inaperçus, dans le but d'enfler ainsi cette quatrième récolte, leur récolte à eux, ce qui diminue la valeur et de la seconde récolte, recherchée comme couverture et enveloppe du cigare, et de la troisième, fournissant la matière première pour la fabrication du tabac à priser.

SÉCHAGE, OPÉRATIONS PRÉPARATOIRES, HANGARS. — À mesure qu'on les cueille, on entasse les feuilles soigneusement dans des paniers, larges, ovales, à quatre anses, pour les transporter au hangar. Là des femmes et des enfants s'occupent à les enfiler à des baguettes, longues d'un mètre et demi sur un à deux centimètres d'épaisseur et pointues d'un côté. On les fait de préférence en bois d'aune, car ces baguettes, fort simples, occasionnent une dépense considérable. Dans une plantation de quelque étendue, il en faut des milliers, et le mille se vend à seize francs. Pour un arpent il en faut 30,000.

Les ouvrières, assises sur de petites chaises basses, posent une certaine quantité, soit une vingtaine de feuilles, sur le genou gauche et avec le pouce et l'index de la même main prennent une feuille à la naissance de la nervure médiane. De la main droite elles lui font une incision au moyen d'un petit couteau qu'elles tiennent par la lame entre le pouce et l'index, suivant entre les doigts la direction de

la nervure, de manière à ne dévier ni à droite, ni à gauche, afin de conserver la feuille intacte des deux côtés de la médiane, et posent en même temps la feuille, qui vient de recevoir dans la nervure une incision d'un décimètre, sur le genou droit. On prendra garde ici à la nécessité de ne pas entasser les feuilles pêle-mêle, mais de les déposer dans la même direction, la face supérieure sur la face inférieure.

D'autres s'occupent à recevoir les feuilles tendres qu'elles posent de même sur le genou droit, tenant sous le bras gauche la baguette, le côté de la pointe en haut.

Elles enfilent d'abord quelques feuilles de la main gauche sur le pouce droit, puis toutes à la fois à la baguette. Ces opérations exigent de l'adresse et s'exécutent avec une dextérité prodigieuse.

De la première, *zandgoed*, on enfle à chaque baguette de 20 à 30; de la deuxième, *aardgoed*, de 25 à 30 feuilles; de la troisième, *best goed*, de 10 à 15.

A mesure qu'on a enfilé les feuilles on les suspend horizontalement sur des lattes transversales et parallèles, *hanken*, qui parcourent tout le hangar d'un bout à l'autre, du plus haut jusqu'à une hauteur suffisante pour laisser aux ouvriers de la plus haute stature la circulation tout à fait libre. A cet effet des ouvriers se placent sur des planches en échelons qu'on pose préalablement sur des lattes jusqu'au faite du hangar, et c'est dans cette position que s'alignent les baguettes pour les poses sur les lattes transversales, tout en espaçant les feuilles, afin de hâter le séchage.

Les hangars sont des constructions en bois, d'une charpente très-simple, mais fort solide, et recouverts d'un toit en tuile. Pour trois hectares les proportions doivent être d'à peu près quarante mètres de long sur douze de large; la hauteur depuis le sol jusqu'au faite de onze mètres. Les volets de

côté ont une hauteur de 1) mètres. Les planches, qui forment les volets, ayant vingt cinq centimètres de largeur, sont posées pour un tiers audessus du sol, horizontalement, et de là pour les deux autres tiers verticalement jusqu'au toit. Sur trois volets verticaux il y en a une qui s'ouvre dans toute sa longueur, au moyen de trois charnières et se referme par un tourniquet, *wervel*. Les ouvertures horizontales ont la largeur de deux planches sur deux mètres de long et se suivent sur toute la longueur du hangar, tant sur les côtés que dans les façades de devant et de derrière.

Dans les plantations très-considérables on construit souvent entre les façades de deux hangars une petite retraite pour le chef, qui de cette manière est à même de surveiller plus scrupuleusement le séchage, dont dépend presque entièrement la réussite et la valeur du tabac.

Les planches mobiles servent à occasionner des courants d'air pour accélérer le séchage, en manoeuvrant toutefois de façon à empêcher la pluie, le brouillard et les vents trop violents de pénétrer dans le hangar. De cette manoeuvre, qui exige beaucoup d'expérience, dépend la bonne couleur des feuilles, leur souplesse et leur élasticité; habilement conduite, elle les empêche de durcir et de moisir. Voilà aussi pourquoi on enfile moins de feuilles à la dernière récolte qui contient le plus de suc.

Règle générale: lorsque le temps est sec et tranquille, on ouvre tous les volets; lorsqu'il est brumeux, on les tient fermés. Rien n'est plus nuisible qu'une humidité prolongée en automne. On a quelquefois même recours à un expédient assez dangereux et souvent défendu par la police. Il consiste à allumer par terre dans les hangars plusieurs feux de tourbe ou de bois qui ne pétillent et ne flamboient pas; la moindre

1) L'auteur a omis de remplir le chiffre.

imprudence, même le moindre hasard, peut occasionner de terribles incendies, d'autant plus terribles que ces bâtisses sont toutes en bois.

Aussitôt qu'une récolte est sèche, on la retire des séchoirs pour faire place à la récolte suivante. Pour économiser des baguettes, on enfile les feuilles sèches de trois baguettes à une seule, puis on les entasse sur le sol en carré oblong de la hauteur d'un homme, après avoir posé un fond de branchage et de paille, pour les préserver de l'humidité. Ces carrés se forment, en posant les tiges attachées aux baguettes en dehors, les feuilles en dedans, de sorte que le milieu du carré forme un espace vide et accessible à l'air. Cela se fait pour mieux conserver la souplesse et empêcher la fermentation, danger qu'on ne court qu'après avoir mis en menotte.

La mise en menotte de chaque récolte se fait séparément. A mesure qu'on retire les feuilles sèches des carrés, tout en les retirant des baguettes et en mettant de côté les mauvaises qu'on met au rebut, on en forme des menottes, très-proprement arrangées, en réunissant les tiges sans qu'aucune ne dépasse. Après les avoir fortement comprimées on les attache avec un lien, fait de quelques feuilles, retournées et tordues, prises dans le rebut.

Les menottes de la première récolte pèsent environ un kilogramme; de la seconde un kilogramme et demi; de la troisième, de six à huit kilogrammes et davantage: ces dernières exigent le plus de soins.

CONCLUSION. — A ce moment la tâche du cultivateur peut être considérée comme terminée. Le tabac en menotte va faire sa première entrée dans le commerce, et le cultivateur le vend ainsi aux marchands qui l'entassent en meules de vingt-cinq à trente-mille kilogrammes dans leurs magasins, pour y subir la fermentation pendant au moins trois mois, et

ceux-ci, qui sont bien souvent aussi cultivateurs, revendent le tabac fermenté aux agents de régies ou de fabriques.

Le cultivateur doit livrer son tabac au magasin, où se fait le pesage. Pour les nervures des feuilles on déduit 7 % du poids. Le rebut s'accepte à moitié-prix. Suivant l'usage, la réduction pour le paiement comptant est de 1 %. Les petits cultivateurs conditionnent un prix moyen pour les trois récoltes ensemble, p. e. de fr. 40 à fr. 42 pour les cent et demi kilogrammes. Pour le tabac l'usage est de toujours compter par demi kilogrammes.

La récolte que j'ai eue cette année, calculée par hectare, y compris l'engrais, mentionné ci-dessus, a été :

Zandgoed	952	demi kilogrammes,
Aardgoed	1204	"
Bestgoed	4648	"
Uitschot (rebut).	770	"
Total	5474	demi kilogrammes.

Avec les prix actuels l'hectare peut produire de deux à trois mille francs. Pourtant n'oublions pas que ces magnifiques résultats sont fortement contrebalancés par les caprices de la température; les orages d'été, surtout quand ils sont accompagnés de grêle, peuvent détruire en quelques instants les plus belles espérances. Il est vrai que les sociétés d'assurances présentent le moyen de se prémunir contre ces calamités qui souvent entraînent une perte de plusieurs milliers de florins, mais, hélas ! notre cultivateur est un peu fataliste, et je dois avouer que l'estimation du dommage éprouvé est sujet à beaucoup de difficultés et de controverses.

Il me reste encore à donner le calcul des frais qu'exige la culture du tabac.

Le hangar demande une dépense considérable. Pour une étendue de trois hectares on ne le construit pas à moins de

frcs. 4000 environ, en bois de sapin, ce qui fera par hectare à raison de 10 %	frcs. 133
Main-d'oeuvre	" 400
Engrais de fumier de mouton	" 640
Intérêt du champ, etc.	" 127
Total	frcs. 1300

Ce calcul est très-modeste pour ne pas s'exposer à des mécomptes.

Mettons le produit moyen d'un hectare à 5000 demi kilomètres de tabac qu'on ne vendra qu'à frcs. 36 et l'on aura encore un bénéfice de frcs. 500 par hectare.

Dans les provinces de Gueldre et d'Utrecht la culture du tabac s'étend sur 1366 hécatares, répartis de la manière suivante :

Pour la Gueldre qui a une étendue de 93 milles géographiques □.

Environs d'Arnhem	22,45 hectares.
" de Rheden	40 "
" de Rosendaal	0,40 "
" de Doorwerth	4 "
" de Hoevelaken	0,52 "
" de Renkum	12 "
" de Wageningen	82,88 "
" de Nykerk	264 "
" de Putten	20 "
" d'Angerlo	24 "
" de Duiven	7 "
" de Herwen et Aerdt	3,29 "
" de Steenderen	1,46 "
" de Westervoort	4 "
" de Zevenaar	5 "
" de Bommel	70,98 "

561,98 hectares.

	Report	561,98 hectares.
Environs d'Elst		103,11 "
" de Gent		7 "
" de Hemmen.		3,55 "
" de Heteren		118,69 "
" de Huissen		53 "
" de Valburg		111,02 "
" de Dodewaard		37 "
" d'Echteld		15,50 "
" de Lienden		20,50 "
" de Kesteren.		16,69 "
" de Maurik		1,85 "
" d'Yzendoorn		6 "
" de Wadenoyen.		1 "
" de Zoelen		1,50 "
" d'Apeltern		3,70 "
" de Batenburg		2,90 "
" de Dreumel		0,50 "
" de Druten		113 "
" de Horssen		18 "
" de Wamel		113 "
" de Balgoy		0,80 "
" de Beumingen.		3,40 "
" d'Ewyk		50,80 "
" de Millingen		1,74 "
" de Nymègue		1 "

1367,23 hectares.

Pour la province d'Utrecht qui n'a qu'une étendue de 25 milles géographiques □.

Dans la commune d'Amerongen . . .	113 hectares.
" d'Amersfoort	65 "
" de Duist	9 "

187 hectares.

	Report . .	187	hectares.
Dans la commune de	Hoogland .	6	"
"	de Leersum .	3	"
"	de Rhenen .	155	"
"	de Woudenberg	39	"
"	de Zeist . .	3	"
"	du Bildt . .	4	"
"	de Leusden .	2	"
		<hr/>	
		399	hectares.

Les autres provinces ne cultivent du tabac qu'exceptionnellement.

Bornons-nous à ces 1366 hectares de la Gueldre qui, à raison de 5000 demi-kilogrammes, produisent 1,830,000 demi-kilogrammes, représentant, à frs. 40, un capital de frs. 4,732,000 pour le royaume des Pays-Bas.